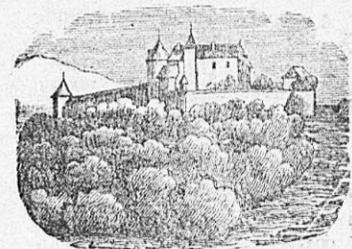




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50

» 6 mois, » 2 50

Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 5²⁵ 10¹⁵ 2⁰⁵ 8⁰⁰ ← Bulle, arr. 9⁰⁰ 12⁵⁵ 4²⁵ 10¹⁵

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 6 mars 1894

REJETÉ

L'article constitutionnel 34 ter est rejeté par 16 1/2 cantons contre 7 1/2 et par 149,924 non contre 131,887 oui.

Pour notre canton, dit la *Revue*, et sans doute aussi pour d'autres, il n'y a pas deux explications de ce vote. La seule vraie est celle-ci: Les initiatives dont on le sature provoquent dans le peuple un mouvement de vive réaction contre cette fabrication de décrets dans laquelle tous les groupes mécontents cherchent à se surpasser. Le peuple est fatigué de ce tintamarre; il demande qu'on le laisse un peu tranquille et qu'on ne soit pas toujours à toucher et à retoucher la Constitution, à la remanier, à la déliqueter, à la compléter, à la corriger.

Mais, nous fera-t-on observer, il ne s'agissait pas dimanche d'une initiative. L'article 34 ter émanait des Chambres fédérales, où tous les partis l'avaient adopté.

C'est juste, mais dans ces occasions le peuple ne distingue pas. Il s'est formé un courant hostile, les vagues étaient soulevées et la tempête a englouti la première barque lancée à la mer. L'article 34 ter a pâti pour d'autres, bien moins utiles, bien moins innocents que lui. Le referendum, ce n'est pas la première fois qu'on le constate, n'indique pas et ne peut pas indiquer l'opinion raisonnée des électeurs; la plupart du temps, c'est le baromètre de leur état d'esprit, de leurs sentiments, de leurs dispositions du moment. Qui donc a protesté dans le peuple, quand les Chambres, unanimes, ont adopté l'article 34 ter? Personne. Mais, alors, on n'était pas encore menacé de cette demi-douzaine de revisions partielles au milieu desquelles on ne se reconnaît plus.

Désormais, le Conseil fédéral et les Chambres feront bien de réduire au strict nécessaire les revisions partielles de la Constitution. Dans notre pays, la vraie manière de reviser la Constitution, c'est la revision totale. Alors, l'attention du peuple est fortement attirée sur le travail du législateur, chacun s'y

intéresse, l'opinion se passionne, les points de vue se discutent, s'éclairent, on se fait des concessions réciproques et le vote a une signification sérieuse. Ces petites revisionnettes qui modifient tantôt un article, tantôt un autre sont pour la plupart des aventures où la part du hasard est énorme. On les comprend mal ou on ne les comprend pas du tout.

Le vote de dimanche fait prévoir le résultat qui attend l'initiative Greulich, celle du droit au travail, celle d'Herzogenbuchsee, et probablement aussi le projet de la Banque fédérale d'Etat.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Traités. — Le Conseil fédéral a approuvé le traité de commerce conclu entre la Suisse et la Norvège.

Le projet Forrer. — On annonce que le projet de M. le conseiller national Forrer sur l'assurance contre la maladie et les accidents sera soumis aux Chambres fédérales dans la session de juin.

Tir fédéral de 1898. — La Société de tir d'Aarau a décidé à l'unanimité de se charger de l'organisation du tir fédéral de 1898.

Antiquités suisses. — Une partie de la riche collection de peintures sur verre suisses que le poète Martin Usteri avait formée et dont les connaisseurs avaient perdu la trace, vient d'être retrouvée à Berlin. M. Angst, directeur du Musée fédéral, a été chargé par le comité de la fondation Gottfried Keller d'en faire, si possible, l'acquisition pour la Confédération.

A la vente de cette collection, M. Angst a été assez heureux pour se faire adjudger pour le prix total de 9000 marks onze pièces des plus remarquables, entre autres quatre verrières de 1519, à sujets héraldiques et religieux, provenant du couvent des Carmélites à Zurich, de grands vitraux avec la date de 1508, représentant St-Félix et St-Jean Baptiste, et

d'autres vitraux des abbés d'Einsiedeln et de Rütli, ainsi que de la ville alliée de Rottweil.

Artillerie. — Le bureau fédéral d'artillerie sera transporté, le 1^{er} mai, d'Aarau à Berne.

Société suisse des commerçants. — Le comité central a désigné M. A. Krähenbühl, à Florence, ancien président de la section de Berne, en qualité de secrétaire de la Société suisse des commerçants. Il y a longtemps que cette association, qui compte 33 sections, éprouvait le besoin de posséder un secrétariat permanent, afin de décharger des nombreux travaux écrits, correspondances, etc., les membres du comité central.

Fiançailles. — On annonce de Bâle à l'Ostschweiz les fiançailles de M. Frey, président de la Confédération, avec Mme Burckhart-Burckhardt, veuve d'un conseiller d'Etat bâlois.

Zurich. — Les travaux de construction du Musée national sont poussés avec activité. L'aménagement intérieur pourra commencer vers la fin de l'année. Quant à l'inauguration du Musée, elle n'aura guère lieu avant l'automne 1895.

— Les deux projets de loi sur l'assurance contre l'incendie et l'interdiction du travail dans les fabriques le dimanche ont été acceptés à une forte majorité. En revanche, l'initiative socialiste, dans la ville de Zurich, sur l'imposition des loyers, a été repoussée par 8766 voix contre 3695.

Berne. — La *Liedertafel* de Berne a décidé d'entreprendre une tournée à Londres où elle donnera une série de concerts. Le départ de Berne aura lieu le 26 mai.

— Un jeune homme de 18 ans, membre de la Société de gymnastique d'Ostermündingen, près de Berne, est tombé si malheureusement en formant une « pyramide » qu'il est mort au bout de 19 jours de souffrances.

St-Gall. — M. Curti, conseiller national, a accepté la candidature au Conseil d'Etat, qui lui est offerte par les démocrates saint-gallois.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 26

JE T'AIME

PAR JULES MARY

— Elle pleure! Elle pleure! répétait Turgis. Elle n'est donc pas heureuse? Le passé... le passé, toujours... Il sent que Madeleine lui serre le bras. Elle se penche à son oreille:

— Voici petite mère qui ouvre sa fenêtre, dit-elle sans rien regarder, sans même relever la tête; tous les matins, elle descend dans la prairie... C'est l'heure... Voulez-vous que... Elle s'arrêta, porta les mains sur sa poitrine et les y appuya.

— J'ai bien mal! dit-elle d'une voix faible! — Qu'avez-vous, chère petite?... — Rien... C'est fini... Ne soyez pas inquiet... J'ai eu comme une contraction... C'est nerveux... Il fait du brouillard, n'est-ce pas?

— Oui, mais le soleil se montre et le dissipe. — Le soleil! Les grands arbres verts et les fleurs, que c'était beau!

— Pauvre enfant... Mais vous allez me proposer quelque chose? — C'est bien hardi, peut-être. Voulez-vous que je raconte à ma mère ce que vous venez de me dire?... Je la préparerai ainsi à l'entretien que vous désirez avoir avec elle... Et cela vous donnera du courage, puisqu'il me paraît que le courage vous manque.

— Adorable enfant, murmura-t-il... que puis-je faire pour

vous remercier? Je vous aime depuis longtemps comme si vous étiez une petite sœur... Mon affection tout entière, vous l'avez conquise d'un seul coup.

— J'en suis heureuse, monsieur de Turgis, je ne demande rien de plus. Voici ma mère. Laissez-moi seule avec elle, voulez-vous?

Il s'éloigna sous les chênes dans les sombres coupes desquels glissaient quelques rayons du soleil matinal. Madeleine attendait. Geneviève la rejoignit.

— Je te croyais avec M. de Turgis?

— En effet.

— Qu'est-il devenu?

— Il s'est enfui. Il a peur de vous, chère mère.

— Que me dis-tu?

— La vérité. M. de Turgis m'a expliqué que vous êtes devenue libre... que Montbriand n'est plus, ou ne sera plus votre mari... M. de Turgis vous aime et il voudrait bien savoir si vous l'aimez aussi... Il va me rejoindre sans doute... Il m'interrogera... Que lui répondrai-je?

Geneviève garda longtemps le silence. Cette démarche la touchait, ainsi faite. Elle en comprenait l'infime délicatesse. Par les lèvres de cet ange, Turgis avait une fois de plus son amour et lui disait: « Le divorce vous a rendu votre liberté. M'aimez-vous et voulez-vous être ma femme? »

L'aimait-elle? Que se passait-il en son âme? Pourquoi son doux visage, tout à l'heure souriant à Madeleine, s'était-il assombri? Un souci alourdissait son front. Un regret peut-être?... Ou la peur d'être la cause d'une tristesse imméritée?...

— Que lui répondrai-je, mère chérie? disait l'aveugle.

— Rien. Je vais le retrouver dans le bois où je vois qu'il s'engage. Prends mon bras.

— Merci, mère. Je suis souffrante. Je vous demande la permission de rentrer.

— C'est vrai, tu es pâle... Tu te sens fatiguée?... Aurais-tu quelque chagrin?... Tu n'es pas malade?...

— Non, mère, rien de tout cela. Dans une heure, je vous le promets, il n'y paraîtra plus.

Elle tendit son front. Geneviève mit un baiser sur ses magnifiques cheveux noirs. L'infirmes partit, traversant doucement la prairie, ne trébuchant jamais, n'hésitant pas et sûre de son chemin. Une fois seulement elle s'arrêta. Ce fut pour essuyer ses yeux. Elle murmurait:

— Est-ce cela qu'on appelle l'amour? Alors, c'est très doux et très cruel...

Geneviève a retrouvé Turgis:

— C'était donc bien difficile, ce que vous aviez à me demander, puisqu'il vous a fallu un intermédiaire? Je vais vous parler franchement, monsieur de Turgis. Je serai fière d'être votre femme. On ne se trompe pas deux fois. Je connais la noblesse de votre caractère, votre franchise, votre cœur. Devenir la femme d'un homme tel que vous, Turgis, c'est mettre du bonheur plein sa vie.

— Oh! Geneviève...

— Cependant j'élèverai des objections, voulez-vous?

— Elles ne pourront tenir devant mon amour.

— D'abord, je ne suis pas divorcée.

— A ce point de vue, nulle hésitation. La loi est pour vous. Elle est formelle. Votre père a dû vous renseigner?

— Soit. Une autre objection, Turgis, vient de la situation même que vous occupez. Il est impossible qu'un magistrat épouse une femme dont le nom figure dans la *Gazette des Tribunaux*, parmi les procès célèbres.

— C'est vrai, mais j'y ai songé de longue date. Je donnerai ma démission. Je reste avocat — et libre.

— Vous brisez votre carrière.

— Qu'importe, Geneviève, je vous aime...

— C'est le grand argument, je le sais. Une troisième objection, Turgis, vient de mon hésitation, à moi. Gardez-vous de m'interrompre. Ne me faites pas de reproches. Ne me dites point surtout que je ne vous aime pas. Vous seriez injuste. Si j'hésite, Turgis, c'est que je voudrais que le drame

Dessins et nuances différents, soie noir, blanc et couleur de — en uni, rayé, quadrillé, fa- l. et 2000 nuances et dess. diff.) à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50

MOUE

chement assortis. dans tous les taggi, dont quelques gouttes ent. 5 et à 10 cent.

S FOURRAGÈRES

ATTENTION!

sear Roggen, à la Rive, Moral.

ment à louer.

vendre:

vendre:

jeune fille

vrrier boulanger,

louer:

louer:

vendre:

vendre:

CHOCOLAT Richard

le Lenz, imprimeur-éditeur.

Argovle. — Voici comment on peut mourir parce qu'on porte des chaussettes rouges :

Dans une commune du district de Baden, un jeune garçon avait une légère blessure au pied. En patinant, ses chaussettes, qui étaient rouges, déteignirent à l'humidité et la couleur, pénétrant dans la légère plaie, provoqua un empoisonnement du sang auquel le pauvre enfant a succombé au bout de quelques jours.

Thurgovie. — Le niveau extraordinairement bas du lac de Constance a permis d'entreprendre avec beaucoup de succès des recherches d'objets lacustres près de Bodman et de Sipplingen. A une profondeur de deux mètres environ, on a retiré de la vase une série d'objets de l'âge de la pierre, haches, scies, pointes de flèches, aiguilles de corne et d'os, vases de terre et fragments de tissus de lin.

— Dimanche, il s'est fondé à Frauenfeld une section de la Ligue internationale de la paix.

Valais. — Six localités valaisannes sont maintenant dotées de la lumière électrique. Ce sont : Zermatt, Sierre, Martigny-Ville et Bourg, Monthey et Vouvrly. Cette dernière est la première qui ait fait le grand pas du pétrole à l'électricité, sans passer par l'éclairage au gaz que Sion, la capitale, possède seule en Valais, et cela depuis vingt-cinq ans environ.

— Grâce à la température inaccoutumée de la saison, les travaux des vignes ont partout commencé. Taille, fumure, fossoyée et provignures battent leur plein. On remarque déjà un mouvement de la sève, car le sarment s'humecte à la section.

Neuchâtel. — Depuis dimanche, il est tombé une neige abondante dans le Jura, au grand contentement des agriculteurs.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Les révélations du *Figaro* sur les démarches secrètes tentées par le président de la République française pour obtenir une déclaration formelle d'alliance de la part de l'empereur de Russie continuent à faire du bruit. M. Carnot a été péniblement impressionné par ces divulgations intempestives. L'auteur présumé de ces indiscrétions, M. le comte d'Aunay, ancien ministre plénipotentiaire de la France à Copenhague, vient d'être révoqué. M. d'Aunay proteste et en appelle au Conseil d'Etat.

D'autre part, une dépêche de Saint-Petersbourg affirme qu'une convention militaire a été signée entre la France et la Russie, à la suite de conférences qui ont eu lieu au moment des fêtes franco-russes entre les généraux de Boisdeffre et Obroutcheff.

— Vendredi soir, à dix heures, une jeune fille, venant du quartier Latin, à Paris, s'est jetée dans la Seine, du Petit Pont. On n'a pu retrouver son corps. Elle avait laissé sur la balustrade du pont un petit paquet contenant un déguisement de carnaval. Triste contraste!

Italie. — Un lieutenant de cavalerie, nommé Morello, accompagné d'une dame, a été attaqué par des brigands qui ont fait feu sur sa voiture. Le cheval a été tué. Quant à l'officier, il a été obligé de re-

mettre aux brigands tout ce qu'il avait sur lui, argent, bagues et autres bijoux, etc. Cette agression, qui a eu lieu presque aux portes de Rome, produit une profonde et pénible impression.

— Un grand incendie a détruit la manufacture d'armes de Turin.

— Le Trésor va activer la fabrication des billets de deux francs, pour qu'ils puissent être mis en circulation dans un mois.

D'autre part, on a commencé la fabrication des nouvelles pièces de 20 centimes en nickel et elles seront mises en circulation à la fin du mois de mars.

Allemagne. — Le parquet de Berlin a lancé un commandement d'amener contre le lieutenant Assing, qui trichait au jeu et insérait dans les journaux des annonces, offrant de faire sauter la banque de Monte-Carlo avec 15,000 marks; plusieurs naïfs lui avaient confié des fonds.

— La commission du Reichstag a adopté le traité avec la Russie, sauf quelques articles qui ont été réservés.

Autriche-Hongrie. — On a trouvé, l'autre jour, dans le Prater, à Vienne, le corps d'un homme très connu dans le monde du sport par ses folles prodigalités pour la belle directrice d'un cirque. Cet homme, caissier à la Banque d'amortissement de la Dette publique, a détourné plus de 100,000 florins, et, se voyant découvert, est allé se brûler la cervelle au Prater; la belle écuyère, qui a déjà ruiné un comte russe, qui s'est également tué, s'est envolée vers Berlin, où elle exhibe maintenant ses charmes.

Grande-Bretagne. — M. Gladstone a présenté, dans la soirée de vendredi, sa démission à la reine, qui l'a acceptée, en lui exprimant ses regrets. M. Gladstone a recommandé lord Rosebery, pour la présidence du conseil. Celui-ci a reçu l'ordre de venir à Windsor. On croit que le ministère subira deux modifications.

Les radicaux ont décidé de se constituer en groupe indépendant si la succession de M. Gladstone est donnée à lord Rosebery. En ce cas, on doute que lord Rosebery accepte la nomination de président du cabinet. On parlerait alors de lord Kimberley.

Inde anglaise. — Un détachement de troupes anglaises, composé de quinze Cibayes et d'un nombre égal d'anglais, a été massacré à Derdox (nord de l'Inde) par la tribu Abor qui a, en outre, fait une incursion à Dussla et a emmené prisonniers dix-neuf employés d'une factorerie.

Turquie. — Un Arménien a tué le 22 février, à Yusgat, un agent de police. Une mêlée sanglante s'en est suivie. Trente Arméniens ont été tués. Trois Turcs ont été massacrés et huit blessés.

Brésil. — Un télégramme du Brésil annonce que les insurgés se sont emparés de la place forte de Lapa, après vingt-cinq jours de siège. Les troupes du gouvernement ont perdu 25 officiers et 600 hommes.

En revanche, les insurgés de Rio-Grande ont été battus à Saraudi; il y a eu 400 tués et beaucoup de prisonniers.

Chine. — Une explosion terrible a eu lieu à San-Tung, dans une mine de charbon; 450 personnes ont perdu la vie.

de ma vie fût plus éloigné de moi... Le souvenir est trop récent. Souvent, quand je rêve, mes pensées sont encore troubles, comme une eau longtemps agitée... Attendez que l'eau redevenue claire... mon cher Turgis... et aimez-moi, aimez-moi, le plus que vous pouvez — je vous y autorise; ne vous l'ai-je pas permis, depuis toujours?

— Geneviève, vous me faites mourir de joie. Elle eut un geste adorable, tout de grâce, de tendresse, d'émotion.

— Je vous le défends, dit-elle, ce serait trop tôt.

Quelques jours après cette conversation, Geneviève était sortie avec Madeleine et Henriot et se promenait sur le bord de la Deule. La soir les surprit assez loin de la maison et ils s'en revinrent par la verrerie. Un silence solennel pesait sur la campagne recueillie. Le soleil, à l'horizon, s'enfonçait lentement, comme pour se retremper et réparer ses forces, dans un bain de nuages transparents à travers lesquels, à deux reprises, on le vit encore. Les champs étaient couverts de leurs moissons. Le soleil venait d'achever son œuvre bienfaisante et avait répandu partout la richesse de ses rayons fécondants. Maintenant il se reposait et, derrière lui, dans le bleu pâle du ciel chauffé par une journée torride, se formait un cortège de flocons d'un rose délicat, qu'on eût dit placés là pour dérober aux hommes le mystère du coucher de l'astre souverain. La Deule clapotait entre les joncs de ses rives qui s'inclinaient, non point sous le vent — pas un souffle ne traversait l'air — mais sous le sautilllement des bandes de lavandières en quête d'un gîte à l'abri des oiseaux de rapine. Des sentiers étroits se tordaient par les blés, plus hauts que Geneviève. La jeune femme s'y engagea, suivie de Henriot qui conduisait l'aveugle.

— Quelle belle soirée! dit l'infirme. Et comme tout sent bon...

Elle s'avancait en étendant le bras de chaque côté d'elle, courbant les épis d'une caresse de sa main.

— Du seigle, de l'avoine, du froment... encore de l'avoine...

disait-elle... Mère, entendez-vous le frisson de la nuit dans les moissons? Que ce doit être beau! Je ne me rappelle plus. J'étais trop petite...

Elle se tut, abîmée dans une rêverie profonde, essayant de retrouver parmi ses plus lointains souvenirs ces paysages à jamais perdus pour ses yeux.

Autour de la verrerie, un brouhaha, des roulements de charlots, des marteaux qui frappaient, des voix qui s'appelaient, les foyers qui ronflaient. Elle fut saluée par des ouvriers qui poussaient un wagonnet sur des rails. Les portes, entr'ouvertes un instant, laissaient apercevoir les torsos nus des verriers devant les flammes, pareils, dans leur pose, aux héros des antiques fanfares guerrières. Cambrés, le poing sur la hanche, ils soufflaient à se rompre le cou dans de longs tubes au bout desquels se gonflait un morceau de pâte en fusion.

Elle s'éloigna. Le bruit s'évanouit. Elle se retrouve en plein silence. Au moment où elle va pénétrer sous bois, un ouvrier se croise avec elle et se range pour la laisser passer, car le sentier est étroit. C'est un grand garçon aux larges épaules, d'apparence robuste. Sa tête nue, brûlée par les flammes, et énergique. Il porte toute sa barbe. Il est vêtu, comme les autres, d'un blouson et d'une cotte bleue. Devant Geneviève, il courbe très bas le front, pour la saluer. Elle le regarde, distraite. Et brusquement, elle s'arrête, rejette un cri. Les yeux de l'ouvrier ont rencontré ceux de la jeune femme. Il a courbé le front plus bas encore. Et il s'en va, chancelant comme un ivrogne.

— Je suis folle! dit Geneviève... Que vais-je penser?... Ce pauvre diable ressemble à Hector, voilà tout!

Vainement, elle cherche à se rassurer. Vainement, elle se met à rire, tout haut.

— C'est étrange...

L'ouvrier a repris une allure plus solide, là-bas, et cette allure, Geneviève s'imagina la reconnaître aussi... C'est le port de la tête, c'est la taille, ce sont les yeux, surtout!... Le

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 2 mars 1894. — On autorise la commune de Bonnefontaine à vendre et celle de Burg à acquérir des immeubles.

— Le règlement de fabrique de la fabrique de lait condensé à Guin est approuvé.

— On confirme M. François Bourret, tit., débitant de sel à Villarvolard.

— On confirme dans leurs fonctions :

M. Bæriswyl, Benjamin, tit., vétérinaire du 1^{er} cantonnement de la Sarine; M. Tanner, Pierre, tit., vétérinaire du 2^e cantonnement de la Sarine; M. Yungo, Hubert, tit., vétérinaire du cantonnement de la Veveyse; M. Verdon, Antonin, tit., vétérinaire du 1^{er} cantonnement de la Broye; M. Volmar, Edouard, tit., vétérinaire du cantonnement du Lac; M. Strebel, Martin, tit., vétérinaire du 2^e cantonnement de la Singine; M. Bertschy, Meinrad, tit., vétérinaire du 1^{er} cantonnement de la Singine.

— On nomme :

MM. Strebel, Adolphe, vétérinaire avec cantonnement comprenant les cercles de justice de paix de Gruyères, Albeuve, Vaulruz et la commune de La-Tour; Meuwly, Jean, vétérinaire avec cantonnement du reste du district de la Gruyère.

Votation du 4 mars.

	OUI	NON
Sarine	1791	949
Singine	470	950
Lac	631	432
Gruyère	769	581
Broye	893	534
Glâne	1024	752
Veveyse	426	379
	6004	4577

Nécrologie. — Dimanche, un nombreux concours de population faisait cortège aux restes de M. Charles-Auguste Vonderweid, ancien conseiller communal, décédé à Paris le 28 février, à l'âge de 66 ans.

Entré au conseil communal le 6 avril 1862, il fit partie de ce corps pendant 32 ans et en fut le vice-président depuis 1871.

Outre un certain nombre de postes d'honneur de la ville de Fribourg qu'il occupa pendant de si longues années, il fut aussi membre du Conseil d'administration du chemin de fer de la Suisse-Occidentale et du Jura-Simplon depuis 1878.

Partout, il fut un administrateur capable, consciencieux, dévoué. Affable, courtois envers chacun, aimé de tous, il était de ceux qui croient que la plus belle généalogie consiste pour une famille dans une suite non interrompue de services rendus au pays.

Maisons pénitentiaires. — On lit dans le N° 44 de la *Liberté* : « La Direction des travaux publics ouvre dans la *Feuille officielle* un concours pour l'agrandissement de la Maison de force à Fribourg. »

Nous nous demandons, à la lecture de cette annonce, si véritablement le Conseil d'Etat, ou le directeur que cela concerne, a bien étudié la question des pénitenciers et des réformes à y apporter!

teint seul a bruni et Montbriand ne portait pas la barbe longue... Qu'était-ce que cela? Cependant elle refuse d'y croire... Hector en ouvrier!... Hector, dans la fournaise, nu jusqu'à la ceinture, travaillant comme le dernier des gamins... Hector, enfin, Hector chez elle!!!

Elle se retourne tout à coup vers Madeleine. Elle sait combien le sens de l'ouïe est développé chez l'aveugle. L'enfant est assise et des frissons l'agitent.

— Qu'as-tu? Parle... je veux savoir...

— Un homme était là, qui s'est arrêté... j'ai cru reconnaître son pas... N'est-ce pas, mère chérie, que je me suis trompée?... Car vous êtes tremblante, vous aussi, et la même pensée vous est venue; n'est-ce pas, mère chérie, que ce n'est pas lui?...

La comtesse oublie de répondre...

La nuit était venue tout à fait. Immobile, bouleversée, Geneviève ne quittait pas du regard le chemin encombré de planches, de brouettes, d'outils, de caisses d'emballage où l'homme avait passé comme une apparition.

Au fond, la verrerie surgissait au milieu des ténèbres comme un monstre gigantesque aux cent yeux allumés de flammes rouges qu'avaient sans cesse les fourneaux incandescentes. Les hautes cheminées pompaient les brasiers intérieurement et faisaient éclater en l'air des fusées d'étoiles pétillantes. De loin, ces étoiles éparpillées semblaient monter, monter toujours, dans le calme infini, et rester accrochées au bleu assombri du firmament.

Lorsque nous voyons, tels que la nous, les cantons de struire leurs maisons les placer, si possible pour les défricher; s'voux, on est très sûr faire tout l'opposé.

Pourquoi ne pas s'féliciter d'avoir inst campagne et ont reufermer de tels ét boud, directeur actou bourg, dit dans sou taires, en parlant d de ce genre à Haute air est à recommand raux, hygiéniques é créant des établisse tages, dit-il encore, value du domaine, r la diminution des fr

Ce point général nous dépenser une f dir en ville un mau Ce serait commettre longtemp à se repe achevées, et que fer

et correctionnels int dra entretenir là un chauffés et nourris braves ouvriers bûc honnêtement une m

On dira peut-être geures et que le p toujours occupé; ce d'enlever aux artisa Ce serait un tristo

Que M. le Direct bien encore étudier des réparations et f pentira plus tard. I des intérêts du pay aussi désavantageu

Espérons qu'à cert tions renfermées d les Maisons pénite les réformes qu'il

comme aussi de la sommes qui se son d'iant les installati serait à propos aus

Pour cela aussi, n dans les études fa Corboud. A la pag en parlant du direc qu'un traitement fi tile et quelque peu c disparaîtra aussi,

Un établissement les bas quartiers de au contraire, que c soit par l'aspect des soit par la vue des ses rues. Le mieux voir obtenir quelq possible, quelques i bon compte la force autre manière.

Précocité pr rat que, grâce à la radieux, les abeille butinent sur les fle noisetier.

Il y a longtemps aussi précoce pour

Votation du et 52 non. Comme manifestée à l'occa le fait que la comm tants (3 oui et 2 b

Une nouvel tat vient de procé res de cantoneme lité qui caractérisa actuel.

¹ L'Etat de Berne blissement pénitenc ² L'Etat de Vaud les marais d'Orbe po

CHRONIQUE AGRICOLE

Moyen d'empêcher les chevaux de manger l'avoine trop vite. — Beaucoup de chevaux mangent l'avoine saffrement; ils la boivent, comme on dit. Il en résulte que l'avoine, non broyée, n'est pas digérée par le cheval, qui la rend telle, et que, par conséquent, elle ne lui profite pas. Le moyen employé jusqu'ici a été jusqu'ici de leur donner de l'avoine concassée. Ce système est parfait, mais n'est pas à la portée de tout le monde. On n'a pas toujours de l'avoine concassée sous la main. On nous en indique un autre fort simple, c'est de mélanger à l'avoine un volume égal de paille hachée. Le cheval, ne pouvant avaler la paille hachée sans la mâcher, sera bien forcé de broyer en même temps son avoine.

Pommes de terre gelées. — Deux méthodes se présentent pour les utiliser :

1° Les mettre tremper dans l'eau froide pendant huit ou dix jours, en renouvelant l'eau; les presser dans de grosses toiles, les faire sécher au four et les réduire en une farine qui est très bonne.

2° Les étendre sur le sol pour que la pluie les lave, les laisser se dessécher spontanément. Elles durcissent, blanchissent et se conservent longtemps.

FAITS DIVERS

Aux collectionneurs de timbres-poste. — A l'occasion de l'exposition internationale d'Anvers, qui aura lieu cette année, le gouvernement belge émettra des timbres-poste de 5, 10 et 25 centimes aux armes de la ville d'Anvers. L'émission des timbres de 5 centimes (verts et roses) aura eu lieu hier, celle des timbres de 10 centimes (rouges et bleus) et de 25 centimes (bleus et roses) sera opérée le 20 mars. Tous ces timbres seront munis de la mention annexée : « Ne pas livrer le dimanche ». On sait qu'en Belgique, on a fabriqué, à la demande des partisans du repos du dimanche, des timbres de toutes les valeurs auxquels est attachée une fiche portant l'inscription que nous venons de citer. L'expéditeur qui se sert de timbres semblables renonce par ce fait à ce que sa lettre soit remise le dimanche à destination.

— Moi, dit la marquise de S..., je ne comprends que la valse à deux temps.

— Moi, je ne puis souffrir que celle à trois temps, repartit la jolie comtesse de V...

— Il n'y a, croyez m'en, qu'une valse vraie, repartit le prince de N..., le plus aimable des septuagénaires, c'est la valse à vingt... ans!

Voulez-vous éviter

les contrefaçons du délicieux Dépuratif Golliez au brou de noix phospho-ferrugineux, exigez sur chaque flacon la *Marque des deux palmiers*. Sirop anti-rachitique par excellence pour remplacer l'huile de foie de morue. En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

Vente en gros : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Arrivée journalière des nouveautés en étoffes de printemps.

Nous recevons pour la saison prochaine des étoffes superbes et de qualité distinguée pour dames et messieurs, dont nous sommes les seuls propriétaires. **Ettinger & Cie, Zurich.** Echantillons franco à disposition.

Mercuriale du marché de Bulle du 1^{er} mars 1894.

	Do	A
Froment (Halle) les 100 kg.	16	50
Avoine » »	18	20
Seigle » »	17	18
Orge » »	17	18
Pommes de terre 20 litres	—	90
Enfs (le compte) 9 à 10	—	60
Pain blanc le 1/2 kg.	—	16
Beurre »	1	30
Fromage gras (détail) »	—	80
Fromage maigre »	—	45
Fromage blanc (sérac) »	—	15
Bœuf »	—	60
Vean (poids vif) »	—	48
» (de boucherie) »	—	60
Mouton »	—	70
Porc gras (poids vif) »	—	55
Charcuterie fine »	—	90
Foin les 50 kg.	5	—
Regain »	6	50
Paille »	5	—
Foyard (3 stères = 1 moule)	30	—
Sapin »	20	—

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.

Lorsque nous voyons les grands pays qui nous entourent, tels que la Belgique, l'Allemagne et, près de nous, les cantons de Berne¹, Vaud², Neuchâtel, construire leurs maisons pénitencières loin des villes et les placer, si possible, sur de vastes terrains, soit pour les défricher; soit pour y exécuter d'utiles travaux, on est très surpris que chez nous on veuille faire tout l'opposé.

Pourquoi ne pas suivre l'exemple des pays qui se félicitent d'avoir installé leurs pénitenciers en pleine campagne et ont compris qu'une ville ne doit pas renfermer de tels établissements. Du reste, M. Corboud, directeur actuel de la Maison de force de Fribourg, dit dans son ouvrage sur les maisons pénitencières, en parlant d'un projet pour un établissement de ce genre à Hauterive, combien le travail en plein air est à recommander et combien les résultats moraux, hygiéniques et financiers sont à espérer en créant des établissements à la campagne. Les avantages, dit-il encore, sont non seulement dans la plus-value du domaine, mais dans la production et dans la diminution des frais d'entretien.

Ce point généralement reconnu, pourquoi irions-nous dépenser une forte somme d'argent pour agrandir en ville un mauvais établissement pénitencier? Ce serait commettre une faute dont on ne serait pas longtemps à se repentir. Les routes seront bientôt achevées, et que fera-t-on après des nombreux forçats et correctionnels internés au fond de la ville? Il faudra entretenir là une quantité de vauriens qui seront chauffés et nourris pour ne rien faire, tandis que de braves ouvriers bâchent du matin au soir pour gagner honnêtement une modeste journée.

On dira peut-être qu'on aura des ateliers de tous genres et que le personnel de l'établissement sera toujours occupé; ceci aurait encore le grand avantage d'enlever aux artisans le peu de travail qu'ils ont. Ce serait un triste moyen de faire prospérer la ville.

Que M. le Directeur des travaux publics veuille bien encore étudier ce projet, avant d'entreprendre des réparations et faire des dépenses dont on se repentira plus tard. Nos députés seront assez soucieux des intérêts du pays pour ne pas voter une chose aussi désavantageuse si elle devait être proposée. Espérons qu'à cette occasion on s'inspirera des citations renfermées dans l'ouvrage de M. Corboud sur les Maisons pénitencières du canton de Fribourg et les réformes qu'il serait désirables d'y apporter; comme aussi de la manière de voir de toutes les personnes qui se sont occupées de ces questions. En étudiant les installations des maisons pénitencières, il serait à propos aussi de bien en établir l'organisation. Pour cela aussi, nous trouvons d'excellentes choses dans les études faites là-dessus par M. le directeur Corboud. A la page 249 de sa brochure, l'auteur dit en parlant du directeur du pénitencier : *Il convient qu'un traitement fixe lui soit assigné; le côté mercantile et quelque peu commercial du régime pénitencier disparaîtra aussi, et avec lui bien des critiques.*

Un établissement pénitencier ne peut guère relever les bas quartiers de la ville de Fribourg. Il ne fera, au contraire, que contribuer à les rendre plus tristes, soit par l'aspect des grandes murailles qui l'entourent, soit par la vue des escouades sinistres qui parcourent ses rues. Le mieux serait pour la Basse-Ville de pouvoir obtenir quelques écoles militaires et d'attirer, si possible, quelques industriels, en leur fournissant à bon compte la force motrice ou en les favorisant d'une autre manière. *(Journal de Fribourg.)*

Précocité printanière. — On écrit de Morat que, grâce à la chaude température et au soleil radieux, les abeilles sortent depuis le 26 février et butinent sur les fleurs de *tacomet* et sur celles de noisetier.

Il y a longtemps qu'on n'avait observé une saison aussi précoce pour les abeilles.

GRUYÈRE

Votation du 4 mars. — Bulle a donné 102 oui et 52 non. Comme preuve de l'indifférence qui s'est manifestée à l'occasion de cette votation, on nous cite le fait que la commune de Sorens a mis sur pied 5 votants (3 oui et 2 bulletins blancs).

Une nouvelle injustice. — Le Conseil d'Etat vient de procéder à la nomination des vétérinaires de cantonnement avec le même esprit de partialité qui caractérise toutes les nominations du régime actuel.

¹ L'Etat de Berne vient de voter 115,000 fr. pour un établissement pénitencier à Witzwyl.
² L'Etat de Vaud vient d'acheter 50 poses de terrain dans les marais d'Orbe pour agrandir sa colonie.

FRIBOURG

ance du 2 mars 1894. — Bonnefontaine à vendre des immeubles. que de la fabrique de lait vé.

ois Bourret, tit., débitant

s fonctions :

t., vétérinaire du 1^{er} cant., Tanner, Pierre, tit., vétérinaire de la Sarine; M. Yungo, cantonnement de la Ve-tit., vétérinaire du 1^{er}; M. Volmar, Edouard, ment du Lac; M. Strebel, 2^e cantonnement de la rad. tit., vétérinaire du ine.

vétérinaire avec cantonne- de justice de paix de uz et la commune de érinaire avec cantonne- la Gruyère.

4 mars.

OUI	NON
1791	949
470	950
631	432
769	581
893	534
1024	752
426	379
6004	4577

e, un nombreux concours aux restes de M. Charles- conseiller communal, à l'âge de 66 ans.

l le 6 avril 1862, il fit 2 ans et en fut le vice-

de postes d'honneur de occupa pendant de si lon- mbre du Conseil d'admi- de la Suisse-Occidentale 878.

rateur capable, conscien- ois envers chacun, aimé croient que la plus belle famille dans une suite rendus au pays.

res. — On lit dans le direction des travaux pu- officielle un concours pour de force à Fribourg. • lecture de cette annonce, Etat, ou le directeur que la question des péniten- porter!

ne portait pas la barbe lon- dant elle refuse d'y croire. ns la fournaise, nu jusqu'à dernier des gamins. • Hee-

vers Madeleine. Elle sait eloppé chez l'aveugle. L'en- gient. avoir...

arrêté... j'ai cru reconnaî- chérie, que je me suis trom- e, vous aussi, et la même pas, mère chérie, que ce

Immuable, bouleversée, Ge- ard le chemin encombré de de caisses d'emballage ob apparition.

ait au milieu des ténèbres aux cent yeux allumés de cesse les fourneaux incan- poupaient les brasiers in- air des fusées d'étoiles pé- rpillées semblaient monter, fini, et rester accrochées au

OUTILS AGRICOLES
Articles de fromagerie.

Agence agricole
AUG. BARRAS, BULLE

GRAINES FOURRAGERES
Trèfle, esparcette,
fromental, raygras anglais.
Qualité garantie. [186]

Mises publiques.

Le soussigné exposera à vendre, à l'auberge du Ruz, à Hauteville, le **mardi 13 mars prochain**, dès 9 heures avant midi, 3 vaches dont une garantie vélée pour le 15 avril et une autre au 15 juin, 5 taures, 3 génisses et une jument, ainsi qu'environ 6 chars de foin déposant à la grange du Ruz.

Favorables conditions de paiement.
Hauteville, le 24 février 1894.
[130] François ANDREY.

Beaux froments
rouges et blancs

et autres graines de printemps à semer.
BELLES AVOINES

de semence.
QUALITÉ GARANTIE
Sous la **CROIX-BLANCHE**, Bulle.
Prix réduits. [154]

MOULIN ÉLECTRIQUE

Le soussigné vient d'installer un petit moulin universel pour concasser et moudre le maïs, ainsi qu'une machine à compri-mer le blé, etc. Il se charge de concasser et de compri-mer à façon.

Achat, échange de graines contre d'autres prêtes à être utilisées. Marchandises de premier choix; prix réduits.
[101] Jos. CROTTI

ENGRAIS CHIMIQUES
DE
FRIBOURG

Agence de Bulle:
FEIGEL & WÉBER
Louis Gapany, voyageur.

Tous les jeudis, grande facilité pour les chargements, soit au magasin du camionnage, soit à l'entrepôt de la gare [126]

GRAND DÉPÔT
DE
BEAU GROS SON

Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau gros son. Rabais important par wagon complet.
[722] Casimir Pittoud, dépositaire.

Engrais Coignet

DOSAGE GARANTI
Engrais complet pour tous terrains et toutes cultures.
S'adresser à Jos. Crotti, à Bulle, et Félicien Gapany, à Marsens.
[102] PRIX RÉDUIT

AVIS

Le soussigné informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il a transféré son magasin à la Grand'rue, ci-devant imprimerie de la Gruyère. Il se recommande à cette occasion pour tous les travaux concernant son état, tout en assurant un service des mieux soignés.
[135] MEIER, coiffeur.

RELIURE EN TOUT GENRE
Encadrement de tableaux.

Emile JUDET
sur les Places, BULLE [68]

Sœurs PROGIN, à Bulle.

COTONS à tricoter, à crocheter, à marquer et à broder, nouveaux choix très beaux et de toutes nuances; prix baissés. — Joli assortiment d'ouvrages de dames, soit: serviettes à thé, tapis, pantoufles brodées, chemins de table, trousse de voyage, etc. Confection sur commande de tous ouvrages de ce genre, ainsi que tous genres de broderies au plumetis. — Tricotage à la main; bas, chaussettes, gants, trousseaux d'enfants: choix en magasin et confection sur commande. — **LAINES** à tricoter, à broder, laine autrichienne pour écharpes. — **Mercerie**, soie à broder, savonnets et parfums. — **Couronnes mortuaires**, depuis 2 fr. jusqu'à 30 et 40 fr. Riche assortiment de **FLEURS** pour bouquets, mais d'église et croix d'enterrements, feuillages et fleurs dorées. — **Papier-soie** de toutes nuances. [157]

Timbres-poste du Canada
au bureau du journal.

INFLUENZA

Nous croyons obliger les nombreux amis des remèdes domestiques à l'Ancre en signalant ici le fait que le véritable Pain-Expeller à l'Ancre s'est montré d'une efficacité constante dans le traitement de l'influenza. Parmi les attestations qui nous sont parvenues à ce sujet, dans les derniers temps, nous en citons une de M. B. DE LOZINSKY, à Lodz-Wolczanska, N° 751 (Russie), du 26 déc., parce que son origine russe y ajoute une valeur toute particulière:

« L'influenza s'est déclarée à deux reprises chez moi et chaque fois je suis parvenu à l'enrayer dès le début par l'application du Pain-Expeller à l'Ancre, dès l'apparition des premiers symptômes. Je le crois de mon devoir de vous communiquer sans retard les précieux services que votre excellent remède m'a rendus, pour que, dans l'intérêt d'autres victimes de l'influenza, vous puissiez y donner la plus large publicité possible, à quoi je vous autorise par la présente. »

Il résulte des autres lettres qui nous sont adressées sur le même sujet que les malades se trouvent le mieux de l'application du Pain-Expeller en frictions sur la poitrine, le dos, les mollets et la plante des pieds; à la suite de ce traitement, une abondante et bienfaisante sueur ne tarde pas à apparaître. Ces frictions opèrent non seulement de la sorte en excellent dérivatif pour les poumons, mais elles apportent encore un prompt soulagement aux douleurs. Les flacons à 1 et 2 fr. dans les pharmacies.

MISE AU CONCOURS

Les fournitures de pain et de viande pour les cours militaires, qui auront lieu pendant l'année 1894 sur les places d'armes de Bulle, Sion et Yverdon, sont mises au concours.

Les cahiers des charges sont déposés aux commissariats des guerres des cantons respectifs, ainsi qu'au commissariat des guerres soussigné. Les soumissions faites par plus de deux soumissionnaires pour une seule et même fourniture ne seront pas admises.

Chaque concurrent devra fournir deux cautions. La solvabilité des soumissionnaires et de leurs cautions doit être certifiée par les autorités communales; ces pièces devront être jointes aux soumissions.

Les soumissions doivent être adressées franco et cachetées, jusqu'au **17 mars 1894**, à l'office soussigné, avec la suscription: « Soumission pour pain » ou « viande ».
BERNE, le 27 février 1894.
[137] (OH6079)

Le Commissariat des guerres central.



Aux propriétaires de juments poulinières.

Le soussigné se rendra, à partir du 10 mars, avec ses étalons, l'Emir et un de la race du pays, les lundis à Vuisternens-devant Romont; les mercredis à Farvagny; les vendredis à Châtel-St-Denis et les samedis à Sensales.

[144] Ecoffey, étalonniér, Tour-de-Trême.

LA GLADBACH

Compagnie anonyme d'assurance contre l'incendie.

Capital entièrement émis Fr. 7,500,000 —
Recettes de primes et d'intérêts de capitaux pendant l'année 1892 » 3,796,941 —
Réserve-capital et primes nettes » 1,491,646 —
Somme assurée pendant l'année 1892 » 2,441,866,363 —

La Compagnie assure à primes fixes les bâtiments, mobiliers domestiques et industriels, objets ruraux, marchandises et machines de tout genre contre l'incendie, l'explosion du gaz et des appareils à vapeur et la foudre; elle assure également à primes fixes contre le bris des glaces.

Pour les assurances, s'adresser à:
MM. Bernh. VEITH, Libraire de l'Université, à Fribourg;
A. COSANDEY, professeur, à Bulle;
Alph. JEMMELY, à Estavayer;
Hugo HAFNER, avocat, à Morat. (Ka449/1) [42]

Blanchisseuse-repasseuse.

La soussignée vient de s'établir à Bulle, maison de Mme Vve Nicolas Gez, comme blanchisseuse et repasseuse. Travail prompt et soigné. Prix très modérés.
[808] Marie GROSS

On demande

à emprunter 12,000 fr. contre garantie hypothécaire de premier rang.

On offre à vendre:

Une jolie propriété située à une lieue de Bulle et comprenant maison neuve, grange, écurie, fontaine intarissable et environ 6 poses d'excellent terrain.
S'adresser pour le tout au bureau du journal. [153]

A VENDRE

A distraire, 1500 pieds de foin et regain. — S'adresser à Vincent Clerc, aubergiste, à Riaz. [152]

Un ouvrier boulanger,

possédant de bons certificats et connaissant la grosse et la petite boulangerie, désire se placer.
S'adresser au bureau du journal. [147]

A vendre:

Environ 35 quintaux de foin maigre.
S'adresser au bureau du journal. [141]

A vendre:

Deux grandes belles banques en bois dur, avec tiroirs, pouvant servir à tous genres de commerce.
S'adresser à A. PERRET-BERTHET, à Bulle. [106]

Beau domaine

de la contenance de 20 poses, situées dans la commune de Gruyères, est à vendre avec grange et maison si on le désire.
S'adresser au bureau du journal. [149]

Sésame pilé

pour fourrage sec, meilleur moyen d'augmenter le rendement du lait. En vente au magasin de farine Bessner-Schirmer, rue de la Préfecture, Fribourg. (H268F) [150]

Fumeurs! Fumeurs!

J'expédie comme échantillons:
Vevey-Brésil II 200 p. fr. 1.80
Rio-Grande excellents » » 2.20
Bahia, petits paquets rouges » » 2.55
Havane I » » 2.85
Flora et Brésiliens Ia » » 3.—
Patent sport cig. I » » 3.10
Patent Kneipp cig. extrafines » » 3.40
Brissagos fins 125 » » 3.10
Gros cigares cunéiformes 100 » » 2.20
Luzie, de 5 c. » » 2.20
Madura extra fins, de 5 c. » » 2.65
Wally » de 7 c. » » 3.85
Bouquet véritables, de 10 c. » » 4.70
Véritables Havanes de 20 c. 50 » » 5.80
A chaque envoi est joint gratuitement un présent humoristique. (H701Q) [148]
J. Winiger, Boswyl (Argovie).

Au St-Michel, à Bulle: Bon vin rouge à l'emporter, à 60 c. le litre.
Se recommande
[131] A. PFULG-MEYER.

On demande

un bon ouvrier scieur pour la scie à cadre. — S'adresser à M. H. DESAULLES, scierie des Moulins, Vevey. [151]

Logements.

A louer à BULLE, à la maison POFPET, menuisier, sur les Places:
1° Un logement de 2 chambres avec cuisine; entrée immédiate.
2° Un logement de 3 chambres, cuisine et dépendance; entrée de suite. [15]

A LOUER

Au centre de la ville de Bulle, deux beaux et vastes magasins avec grandes vitrines. S'adresser à M. P. CURRAT, notaire. [111]

A LOUER

Deux jolies petites chambres meublées ou non meublées, situées au soleil levant. S'adresser au bureau du journal. [121]

Logement à louer.

On louerait de suite un joli logement, bien exposé au soleil, composé de deux chambres et une belle cuisine. Si on le désire, on louerait aussi les chambres meublées. S'adresser à Henri VOGL, cordonnier, Grand'rue, à Bulle. [189]

A louer:

De suite, un logement de 2 chambres et cuisine; vue sur la Promenade.
S'adresser à BAUDÈRE, ébéniste. [145]

A louer à Bulle:

Un grand et beau logement de sept pièces. (A364F)
S'adresser au notaire Morard. [112]

Une fille

de 16 ans, forte et robuste, désirerait entrer de suite pour apprendre à faire la cuisine, de préférence dans une maison bourgeoise.
S'adresser au bureau du journal. [128]



Récompense à l'Exposition Universelle à Paris 1889.
Médaille d'argent à l'Exposition française à Londres

LA RENAUDINE

inventée et préparée par le Dr. Renaud, médecin.
LA MEILLEURE
EAU DENTIFRICE ANTISEPTIQUE

previent et arrête la carie des dents et leur donne une blancheur et un éclat incomparables.
En vente dans toutes les pharmacies et parfumeries et au
Dépôt de la Renaudine à Blonne.
Prix du flacon Frs. 2.—
Attestations des plus hautes sommités médicales.

A VENDRE

Un char de travail léger, un char à bras avec ridelles, un char sur ressort d'occasion et une charrue brabant dernier système, à frein modéré, chez François SAUDAN, maréchal, à Bulle. [155]

A louer:

A Bulle, deux logements très bien situés, comprenant chacun cinq chambres, cuisine, cave et galetas.
S'adresser au bureau du journal. [156]

BREVETÉ!!!

Ciment Universel

de Plüss-Staufér
est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.
Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr.
Seul dépôt pour le district: Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 6 mois, 3 mois, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.; 3 mois, 3 fr. payables d'avance.
Prix du numéro: 10 centimes.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

NOUVELLES

Conseil fédéral. fiançailles de M. F. qui avait été lancé fort surpris en recourant au tourage.

Emprunt fédéral a été un grand succès, cent millions.

Office des poursuites. Conseil fédéral son transfert le siège à Lausanne et de ses compétences relatives aux poursuites, qui appartiennent au Conseil fédéral.

M. Ruchonnet, conseiller du Tribunal fédéral par lui comme un grand succès.

Les sages-femmes de Zurich, les sages-femmes association fédérale, trois membres, siégeant au lieu de la réunion.

La réunion a été très brillante et un grand succès. Dans son lit, elle faisait raison. Elle découvrirait l'ouvrier; il ne l'avait pas vu. Ils ont eu une belle qui voit passer son quoi en ouvrier?... A dans quel but?... Il faut venir... Et Montbrison toute sa jeunesse, rude de la verrerie, l'avait été dans la gêne. Ses relations à Paris déplaçant, en consentant de trouver quelque situation. son oncle de Villebar menait une existence de veuve dans la misère.

Affaire d'Airolo. Lemagne, a communiqué.

FEUILLET

JE